

# Puits <sup>de</sup> Les nouvelles S

*Feuille d'information de la Mairie*

---

n° 2002/1

## **Réunion du 4 Janvier**

Présents: B de Valous, D Saulgeot, J Thenadey, F Balme, JF Joniaux,  
C Masson T Javelle, D Chauve, H Mariotte.

Excusée : AM Bayart.

Représenté : R Garcia

Le Maire donne des infos:

Sur le calendrier d'aménagement de la place de la Mairie, pour exécution  
2003.

Sur le transfert du Canton de Laignes depuis la DDE de Montbard vers celle  
de Chatillon.

Informe le conseil des prix des vitrines extérieures (environ 2500 Frs pour 1  
m x 1 m). Le conseil décide d'en acheter 4 .

Le conseil municipal autorise le Maire à convertir tous les tarifs en Euros.

Le conseil Municipal suite à l'adoption de l'Euro:

Fixe la location de la salle à 50 Euros pour les habitants de PUIITS et pour  
48 Heures.

Fixe la location de la salle à 155 Euros pour les personnes extérieures et  
pour 48 Heures.

Fixe la location de vaisselle unitaire à 0,70 Euros.

Fixe un forfait location 1/2 journée pour une réunion, électricité (hors EJP) &  
frais de ménage compris, à 50 Euros.

Fixe la concession du cimetière à 45 Euros, le taux d'augmentation reste  
inchangé.

Après avoir entendu Mr Thenadey à propos d'un logiciel cimetière, le conseil  
décide de s'en équiper et à cette occasion décide de renouveler le poste  
informatique et de solliciter une subvention DGE.

Le conseil municipal étudie le projet de renforcement et dissimulation du  
réseau électrique et France Télécom associé à un nouvel éclairage public pour le  
secteur de la Résille.

Demande au Siceco la programmation de ce projet.

Décide de prendre en charge la participation revenant à la Commune soit 14  
483 Euros.

Le conseil ayant étudié le projet de dissimulation du réseau électrique et France Télécom associé à un nouvel éclairage public (hors périmètre de renforcement de la résille).

Demande au Siceco la programmation de ce projet.  
Décide de prendre en charge la participation revenant à la Commune soit la somme de 36 893 Euros.

L'entreprise Pion a été contactée pour l'entretien de la décharge.

Mr Thenadey donne des informations sur le Syndicat de la Petite Laignes, avec des travaux étudiés pour l'entretien des berges et de la végétation.

### **Réunion du 15 Février**

Présents: B de Valous, D Saulgeot, J Thenadey, F Balme, JF Joniaux  
T Javelle, D Chauve, H Mariotte.  
Excusée : AM Bayart. Mason C.  
Absents : R Garcia

Le Conseil Municipal :

Arrête le rôle d'affouage à 4 affouagistes à raison de 22,87 Euros l'unité soit la somme de 91,48 Euros.

Décide de verser une subvention de 50 Euros par enfant de Puits qui participe au voyage du collège de Laignes.

Décide de renouveler le contrat de travail de Madame Claudette Tobiet, à raison de 3 heures hebdomadaires.

Pour réorganiser le cimetière, le conseil crée un nouveau tarif de concession et supprime le taux d'augmentation annuel qui existait.

Concessions trentenaires	200 E
Concessions cinquantenaires	450 E
Concessions perpétuelles	1 350 E

Décide de prendre en charge la remise en état des emplacements rétrocedés à la Commune.

Décide d'acheter 25 M 2 de terrain à Mr Jean Philippe Prigent pour l'installation du nouveau transformateur.

Décide de faire élaguer les arbres près de l'Eglise.

Retient le devis des Etablissements Martin pour la somme de 9920,52 Euros , pour la construction de deux abris bus en remplacement des anciens abris tolés.

Décide d'avancer la date de renouvellement de location de la chasse, de réserver cette chasse aux chasseurs de Puits.

Prend connaissance d'un courrier de l'ONF pour la détérioration des arbres dans la parcelle No 3.

Arrête le programme travaux voirie 2002 à savoir un enduit de renouvellement de la rue des Hoteaux, pour la somme de 7 100 Euros.

Décide de faire élaguer différents chemins ruraux.

Examine l'esquisse de l'aménagement de la place de la Mairie, refuse l'abattage de la 1ère rangée d'arbres.

### **Réunion du 22 Mars 2002**

Présents: B de Valous, D Saulgeot, J Thenadey, F Balme, JF Joniaux  
T Javelle, D Chauve, AM Bayart,  
Absents : R Garcia, C Masson, H Mariotte

Le conseil municipal:

- Vote les 4 taxes et applique le coefficient 1 avec un produit de 27 217 Euros.
- Accepte le devis de la SARL Bon pour l'élagage des tilleuls pour la somme de 851, 55 Euros.
- Accepte le devis de Mr Marot pour l'élagage des chemins pour la somme de 3 282,12 Euros.
- Demande des devis à Mrs Marot et Bon pour l'aménagement de la décharge.
- Demande une aide financière pour des travaux ONF.
- Demande une étude du schéma d'assainissement à 2 E Conseil, souhaite une étude chiffrée pour le scénario 1 et 2 (Tout collectif et mixte) et pour le scénario 3 qui serait un recours exclusif aux installations individuelles.
- Suite à l'application de la loi ARTT au 1er janvier 2002, le conseil décide de maintenir le temps de travail du personnel communal.

### **Réunion du 8 Avril 2002**

Présents: B de Valous, D Saulgeot, J Thenadey, F Balme, JF Joniaux  
T Javelle, D Chauve, AM Bayart, H Mariotte.  
Absents : R Garcia, C Masson,

Le Conseil municipal forme une commission communale en vue d'un deuxième aménagement foncier:

Délégués Titulaires: Bernard PRIGENT, Didier SAULGEOT,  
Joel THENADEY.

Délégués Suppléants: Jean Pierre LEGENDRE, Robert JAVELLE.

Délégués désigné par le Conseil : Denis CHAUVE.

Vote le budget primitif s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement :	175 686
Recettes de fonctionnement :	136 722

Résultat de fonctionnement :	500 915
Recettes de Fonctionnement :	637 637
Dépenses d'investissement :	93 448
Recettes d'investissement :	46 896
Solde d'exécution :	46 552
Recettes totales:	93 448

Accepte l'offre de Mr Thierry Javelle pour l'achat de 2 anciens abris bus en tôle et l'offre de Mr Alain Martiny pour l'ancien abri bus en béton.

### **Réunion du 21 Mai 2002**

Présents: B de Valous, D Saulgeot, J Thenadey, F Balme, JF Joniaux  
T Javelle, D Chauve, AM Bayart, H Mariotte.

Absents : R Garcia, C Masson,

Le Conseil Municipal:

Examine le projet de l'aménagement de la Place de la Mairie, adopte le projet modifié par la DDE .

Accepte le devis de la marbrerie Chatillonnaise pour les travaux à effectuer au cimetière soit la somme de 954,41 Euros TTC.

Accepte le devis pour le classement final des archives soit la somme de 1067,20 Euros TTC

Examine le projet du SICECO pour le renforcement du poste de l'Eglise.

Donne avis favorable à l'exploitation de la carrière des Lanvignes.

Le Maire transmet au conseil municipal la lettre de démission de Romuald GARCIA, François BALME est nommé à la commission des fêtes en remplacement.

Le conseil municipal:

Demande différents devis pour arraser les bordures de chemins, pour l'installation de plaques de rues, pour l'implantation des vitrines d'affichage.

Décide de verser une subvention au comité des fêtes soit 153 Euros.

Décide de transformer l'actuel SIVOM en Communauté de Communes.

Ouvre la seule et unique soumission cachetée de location amiable pour la chasse des bois communaux et retient l'offre de Mr Eric GARCIA.